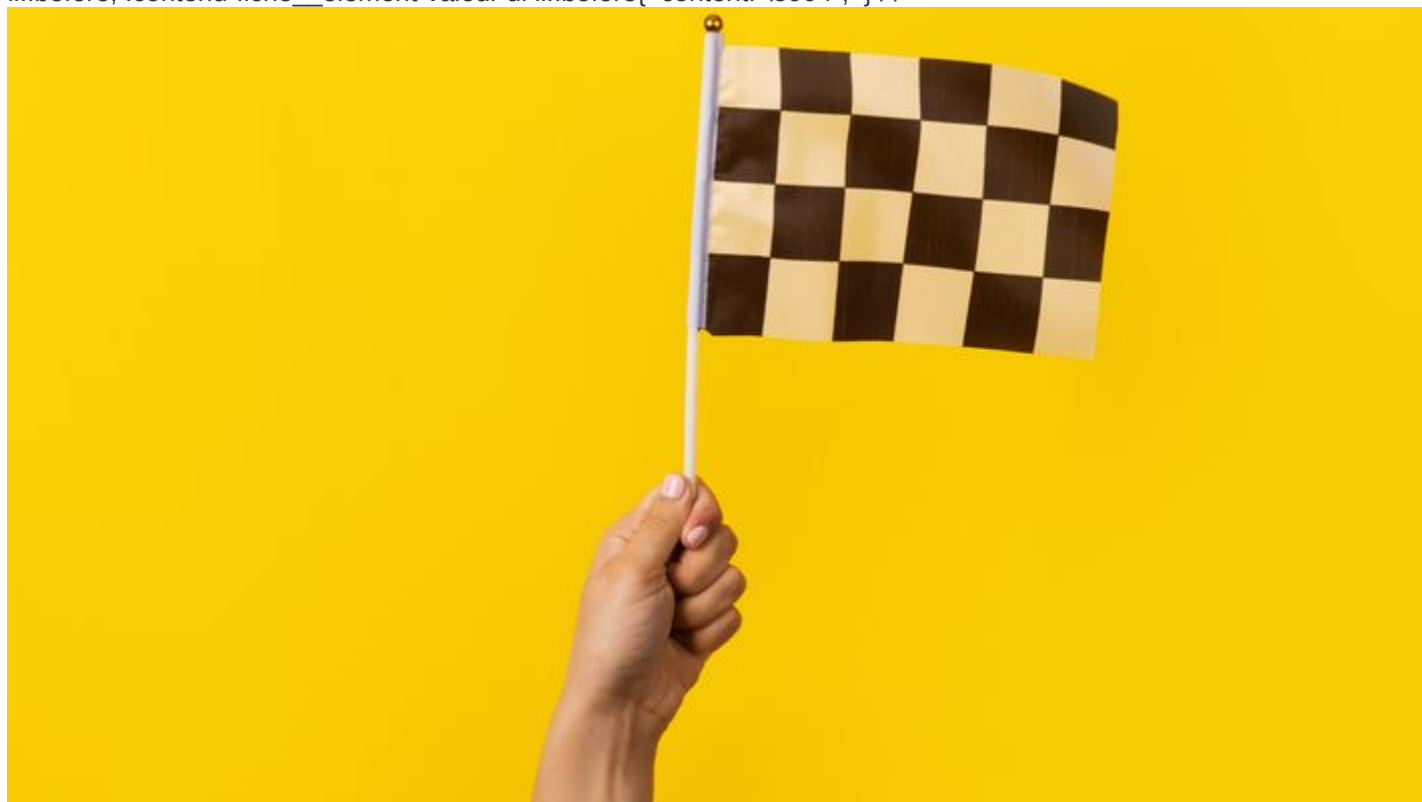


Candidater au master jeux et médias interactifs numériques (JMIN)

```
/**/ body.fiche .contenu .toolbox ul li::before, body.consultation .contenu-fiche ul li::before, body.consultation  
.element_deco ul li::before, body.consultation .encadre-contenu__liste ul li::before, #encadres .toolbox ul li::before,  
body.consultation .encadre_auto_liste ul li::before, body.consultation .encadre_contenu ul li::before, .popupAide ul  
li::before, .contenu-fiche__element-valeur ul li::before{ content:"\e904"; } /**/
```



**Vous êtes passionné ou passionnée par les jeux vidéo et les médias
interactifs numériques ?**

Vous êtes titulaire d'un **diplôme RNCP niveau 6 / bac + 3**(licence, licence pro, BUT, Bachelor...)
Vous avez effectué 3 années d'études équivalentes à un bac + 3 (sans reconnaissance RNCP), vous
devrez faire une **VES – Validation des études supérieures**

Vous êtes un ou une professionnelle avec plus de 3 années d'expérience professionnelle et/ou personnelle, vous devrez faire une **VAPP – Validation des acquis professionnels et personnels**

N'hésitez pas ! Postulez !

Un recrutement par concours

En raison de la spécificité de la formation, à la fois technique et artistique, **une procédure de recrutement via un concours interne** est mise en place pour évaluer les connaissances et la motivation des candidats et candidates dans le domaine des jeux, des médias interactifs.

L'inscription au concours doit impérativement être finalisée (dossier complet) avant le 25 janvier 2024 15h.

Tout dossier incomplet à cette date ne sera pas étudié.

📄 [Cahier des charges et sujet 2024](#)

Tous les éléments demandés sont à déposer sur la [plateforme dédiée](#).

À l'attention des candidats et candidates en formation initiale

A l'issue de la correction des dossiers créatifs, si votre candidature est retenue pour passer les épreuves écrites, vous devrez vous inscrire également sur la plateforme gouvernementale « [Mon Master](#) ».

ATTENTION : toute candidature via la plateforme gouvernementale « Mon Master » **qui n'aurait pas au préalable passé les épreuves du concours interne de cette année** ne sera pas étudiée.

Nouveauté : la Passerelle Cnam-Enjmin / École NAD-UQAC (Canada)

Vous candidatez au parcours Game Design du master JMIN et vous souhaitez passer votre 1re année à **Montréal**, découvrez la Passerelle Cnam-Enjmin / École NAD-UQAC (Canada) et déposez un dossier de candidature en parallèle du concours du master JMIN avant le lundi 15 janvier 2024 à 9h.

📄 [Présentation de la Passerelle et du processus de candidature](#)

Lancement sujet admission : jeudi 14 décembre 2023 (15h)

Limite dépôt candidature Passerelle Cnam-Enjmin / École NAD-UQAC (uniquement pour les candidates et candidats au parcours Game Design) : lundi 15 janvier 2024 (9h)

Limite dépôt de dossier en ligne du concours master JMIN, tous parcours confondus y compris Game Design : jeudi 25 janvier 2024 (15h)

Mise en ligne des admis et admises aux écrits : vendredi 8 mars 2024 (15h)

Pour les candidats et candidates en formation initiale admises aux épreuves écrites : inscription sur la plateforme « Mon Master » avant le 24 mars 2024

Épreuves écrites (à distance) : samedi 23 mars 2024

Mise en ligne des admis et admises aux oraux : jeudi 25 avril 2024 (15h)

Épreuves orales (à distance et/ou en présentiel) : du 13 au 17 mai 2024

Mise en ligne des admis et admises au master : jeudi 30 mai 2024 (15h)

Mise en ligne des admis et admises au DESS de l'École NAD-UQAC : fin mars 2024

Quel que soit votre statut, votre établissement d'origine, votre nationalité...

Vous devez suivre chaque étape de la procédure décrite ci-dessus !

Pour tout complément d'information

N'hésitez pas à contacter le service recrutement : candidature.enjmin@lecnam.fr

Note aux candidates et candidats étrangers

Les candidates et candidats internationaux sont le bienvenus.

Nous les invitons à consulter le site internet de Campus France dans leur pays de résidence pour connaître le **calendrier de candidature** aux formations hors DAP (licence 2 à master).

En effet, les étudiantes et étudiants étrangers **résidant** dans l'un des [pays](#) disposant d'une antenne locale **Campus France** doivent s'inscrire sur la plateforme « [Études en France](#) » dans le cadre de la procédure pré-consulaire de demande de visa.

Veillez cliquer sur ce lien pour savoir si vous êtes concerné ou concernée par ladite procédure : [Dois-je candidater par Études en France ?](#).

Veillez noter que **le Cnam-Enjmin a sa propre procédure d'admission**. Tous les candidats et candidates nationales et internationales doivent s'inscrire à notre concours d'entrée.

Pour être admis ou admise vous devrez :

- Vous inscrire sur la plateforme « Études en France » (le cas échéant)

- Réussir toutes les étapes de la procédure d'admission

- Obtenir une [attestation de comparabilité](#) auprès du centre [ENIC-NARIC France](#) évaluant votre diplôme étranger à un niveau égal ou supérieur au niveau 6 du Cadre européen des certifications – CEC (service payant, le délai de traitement des dossiers est d'environ quatre mois)

- Justifier d'un niveau B2 en français (justificatif à fournir avec votre dossier créatif)